

## La revue de presse d'Oncobretagne

Février 2024

### Invitations aux dépistages des cancers par l'Assurance maladie

Auparavant réalisé par les Centres Régionaux de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC), l'envoi des invitations aux dépistages des cancers sera désormais effectué par l'Assurance maladie. Cette mesure a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et concerne le dépistage organisé du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus. Ainsi, il est recommandé de réaliser une mammographie de dépistage du cancer du sein pour toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans ; et un test de détection des papillomavirus (HPV) pour toutes les femmes âgées de 25 à 65 ans. Ces tests sont intégralement remboursés par l'Assurance maladie.

Les CRCDC conservent cependant leurs missions de suivi des résultats, de promotion des dépistages et d'animation des réseaux de professionnels. Aussi, ces organismes restent les interlocuteurs principaux en région pour toute question concernant les dépistages des cancers.

Retrouvez l'actualité détaillée sur le site de l'Assurance maladie : [Dépistages organisés des cancers du sein et du col de l'utérus : les nouveautés 2024](#)

Consultez le site du CRCDC Bretagne : [Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers - Bretagne](#)

### Référentiel organisationnel Réunion de Concertation Pluridisciplinaire

L'Institut National du Cancer (INCa) a actualisé le référentiel organisationnel des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP). Publiée en décembre 2023, cette nouvelle version aborde notamment les questions de la composition des quorums (RCP standard, RCP de recours en hématologie organisées par un établissement mention B pour les Traitements Médicamenteux Systémiques du Cancer (TMSC), RCP de recours en digestif et thoracique) et l'organisation logistique des RCP.

Le document complet est à retrouver sur le site de l'INCa : [La réunion de concertation pluridisciplinaire en cancérologie](#)

### Appel à candidatures ARS Bretagne – Déploiement des infirmiers de pratique avancée dans les établissements de santé

Pour la quatrième année consécutive, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne renouvelle l'appel à candidatures concernant le déploiement des Infirmiers de Pratique Avancée (IPA) dans les établissements de santé bretons. Tout comme lors des précédents appels à candidatures, l'ARS priorisera les demandes qui concernent « un accompagnement financier lors du recrutement d'un(e) IPA » et/ou « un soutien à l'intégration des IPA au sein des équipes et organisations ». Les candidats ont jusqu'au 30 avril 2024 pour déposer leurs dossiers.

Retrouvez toutes les informations concernant le dossier de candidature sur le site de l'ARS Bretagne :  
[Déploiement des infirmiers de pratique avancée dans les établissements de santé](#)

## Création d'une nouvelle CPTS dans le Morbihan

La création d'une nouvelle Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), la CPTS Centre Morbihan a été officialisée fin 2023. Celle-ci devient la quatrième CPTS du département, avec celles d'Auray, de Presqu'îles en Mer et du Pays de Vannes. Les CPTS sont des « organisations construites à l'initiative des professionnels de santé libéraux sur un territoire donné. Elles regroupent différents professionnels de santé aux compétences complémentaires autour d'un projet commun permettant de répondre aux besoins en soins de la population (...) et aux besoins des professionnels » (ARS Bretagne).

Pour la CPTS Centre Morbihan, le projet de santé intègre notamment l'amélioration de l'accès aux soins, le déploiement des parcours de soins (lien ville-hôpital, personnes âgées...) mais aussi la mise en place d'actions de prévention sur différents risques identifiés (cardiovasculaires, cancers, addictions...).

Consultez le communiqué de presse sur le site de l'ARS Bretagne : [Communauté Professionnelle Territoriale Centre Morbihan, un collectif santé au service des patients](#)

Retrouvez les actualités des CPTS bretonnes sur le site de Géco'Lib : [Géco'Lib](#)

## Appels à projet INCa

Plusieurs appels à projets concernant la recherche en cancérologie ont été publiés par l'Institut National du Cancer (INCa).

C'est le cas notamment de « CAD24 », un appel à projets qui vise à soutenir la recherche sur le tabac, l'alcool et le cannabis, mais aussi les comportements addictifs d'une manière plus générale (jeux, écrans, alimentation...). Les candidats ont jusqu'au 19 mars pour soumettre leurs dossiers.

L'appel à projets « PEDIAHRHG-24 » concernant le soutien des projets de recherche en cancérologie pédiatrique est également en cours du côté de l'INCa. Celui-ci consiste en un financement des projets recherche dits « High Risk-High Gain », c'est-à-dire innovants et risqués. Les candidatures sont à soumettre jusqu'au 20 février 2024.

Consultez la liste des appels à projets en cours sur le site de l'INCa : [Appels à projets en cours - INCa](#)

## Résultats de l'appel à candidatures « Labellisation de Centres de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique »

Les résultats de l'appel à candidatures concernant la labellisation de centres de recherche intégrée d'excellence en cancérologie pédiatrique ont été publiés fin 2023. Trois centres portant trois projets différents ont été labellisés pour une durée de 5 ans par l'INCa : les hôpitaux universitaires de Strasbourg avec un projet concernant la compréhension des mécanismes de résistance à la radiothérapie des tumeurs cérébrales agressives de l'enfant ; le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Lyon Cancérologie Universitaire à propos du contexte développemental des cancers

pédiatriques : impact sur la prévention et le soin ; ainsi que l'alliance APHP-Gustave Roussy-Institut Curie pour la recherche sur les cancers de l'enfant et de l'adolescent.

Retrouvez le communiqué de presse sur le site de l'INCa : [Lauréats de l'appel à candidatures labellisant les centres de recherche intégrée d'excellence sur les cancers des enfants](#)

## **Programme de sevrage tabagique par l'activité physique adaptée**

L'Institut National du Cancer et la Ville de Paris lancent un programme visant à accompagner le sevrage tabagique à l'aide de l'activité physique adaptée. Ce programme est divisé en plusieurs phases : une première phase de sélection de 50 à 60 personnes volontaires ayant une prescription médicale ; une phase de réalisation des activités physiques en partenariat avec une Maison sport santé ; et une phase de bilan au bout de 6 mois de suivi du programme.

Les informations détaillées sur le programme sont à retrouver sur le site de l'INCa : [Sevrage tabagique par l'activité physique adaptée](#)